Original: anglais

## **DÉCLARATION DES ÉTATS-UNIS AU PWG**

Les États-Unis apprécient la proposition du Président (PWG-408) de prolonger d'un an les dispositions de la Rec. 18-12 qui arrivent à expiration. Nous tenons également à remercier l'UE d'avoir fourni des informations dans le document PWG-407 sur la mise en œuvre des deux dispositions de cette Recommandation qui arrivent à expiration, qui prévoient des dérogations de validation pour l'UE dans le cas des petits thons rouges qui sont marqués ainsi que pour certains types de produits de thon rouge qui sont commercialisés au niveau national.

Afin d'aider les États-Unis à prendre une décision sur le PWG-408, nous souhaiterions demander à l'UE de fournir des détails supplémentaires. Alors que l'UE a présenté des données dans le PWG-407 énumérant le nombre d'opérations commerciales qui ont été rejetées, le pourcentage d'opérations commerciales qui ont été vérifiées par croisement n'a pas été inclus. Nous apprécierions que l'UE fournisse ces informations. En outre, conformément aux demandes antérieures, les États-Unis demandent des informations sur les validations et les opérations commerciales entre les différents États membres de l'UE, en particulier : (1) le nombre total d'opérations commerciales et le pourcentage de ces opérations qui ont fait l'objet de vérifications croisées ; et (2) le nombre d'opérations commerciales et le volume du tonnage lorsqu'une exemption de validation a été utilisée. Le PWG-407 fournit des informations sur les exportations de l'UE vers d'autres CPC, le volume total des opérations commerciales entre tous les États membres de l'UE et les opérations commerciales à l'intérieur des territoires des États membres, mais ces informations ne sont pas ventilées pour montrer les opérations commerciales entre chaque État membre. Le rapport de l'Union européenne offre une image globale des dérogations, mais un niveau plus détaillé de données montrant les validations et les opérations commerciales entre les différents États membres de l'UE permettrait de réaliser une analyse du bilan de masse pour identifier les incohérences potentielles dans les données commerciales associées à ces dérogations. L'activité IUU découverte dans le cadre de l'opération Tarantelo souligne la nécessité d'un tel niveau de détail. Nous attendons également une mise à jour du PWG et/ou du COC sur l'opération *Tarantelo* et sur la manière dont l'Union européenne a cherché à combler les lacunes de son système de gestion, y compris en ce qui concerne la mise en œuvre de l'eBCD, qui ont permis à ces opérations illégales d'avoir lieu. Nous serions ravis de recevoir des détails supplémentaires de l'Union européenne par le biais du processus de correspondance.

Les États-Unis prennent également note des projets de formulaires fournis par le Secrétariat sur les engins de pêche abandonnés, perdus ou rejetés de quelque autre manière (« ALDFG »). D'une manière générale, les informations demandées dans les formulaires nous semblent correctes et conformes à la Recommandation 19-11. Si cela est possible, nous suggérons d'envisager de les combiner en un seul formulaire relatif aux ALDFG.